

INSCRIPTION AU TRANSPORT SCOLAIRE

Du 3 mai au 19 juillet 2021 pour l'année scolaire 2021/2022

Il est nécessaire de s'inscrire chaque année scolaire.

Les inscriptions en ligne débutent à compter du 3 mai 2021 au 19 juillet 2021 sur <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier> pour les élèves scolarisés dans un établissement scolaire rattaché à leur commune de résidence utilisant le réseau de transport de l'Allier.

A compter du 20 juillet 2021, un complément de 30 euros sera demandé à chaque inscription d'élève sauf affectation tardive ou déménagement sous réserve de justificatifs*

[Pour les élèves n'ayant jamais utilisé les transports scolaires](#)

Cliquez d'abord sur le lien « inscription en ligne », puis sur « nouvelle demande ». Remplissez le formulaire et validez. Un accusé de réception vous sera envoyé par mail. Votre demande sera traitée dès réception. Si besoin, un instructeur de l'antenne des transports prendra contact avec vous.

[Pour les élèves déjà inscrits au transport scolaire en 2020/2021](#)

La demande de renouvellement est obligatoire (il n'y a pas de reconduction automatique). Cliquez d'abord sur le lien « inscription en ligne », puis sur « renouvellement ». Utilisez comme identifiant le numéro figurant sur la carte de transport 2020/2021 et votre mot de passe.

Un courriel rappelant le numéro d'identifiant des élèves déjà inscrits en 2020/2021 sera envoyé aux familles fin avril. Vous pouvez également récupérer cet identifiant et renouveler votre mot de passe en cliquant sur « mot de passe ou identifiant oublié » lors de votre inscription.

Pour les familles ne pouvant pas procéder à une inscription en ligne, un formulaire papier est disponible auprès des établissements scolaires ou est téléchargeable sur <https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier>. Il doit être transmis avant le 19 juillet 2021 (cachet de la poste faisant foi).

Plus d'infos sur

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/scolaire-allier>
transports03@auvergnerhonealpes.fr

04.73.31.85.00

* pour les élèves de compétence régionale.